



La Politique Patrimoniale de la Région Midi-Pyrénées

Intitulé complet : Mission d'étude concernant la formalisation d'une politique patrimoniale concertée à l'échelle de la Région Midi-Pyrénées

Maître d'ouvrage : Conseil régional Midi-Pyrénées

Avec : AUBYCONSEIL et HEMERA.

Année : 2004

Contact : Marc DANIEL, directeur de la culture
Conseil Régional Midi-Pyrénées Tél. : 05 34 45 96 20

Budget : 76 260,00 € HT



Objectif : Cette mission est la première du genre consistant à définir ce que sera la politique patrimoniale d'une Région. Elle se situe en parallèle des premières démarches pionnières conduites en PACA. La particularité de la réflexion à conduire ici tient au fait que la démarche vient en prolongement du protocole de décentralisation ; la seconde particularité tient à l'approche « formation » qui vient épauler la réflexion globale, avec une recherche d'efficacité en matière de savoir-faire, de transmission et d'emploi.

Résultat : Il est en résulté :

- de nouveaux critères d'intervention de la Région, d'ores et déjà appliqués ;
- une démarche de concertation rodée, avec les éditions successives des Ateliers du Patrimoine ;
- un partenariat formalisé avec les départements et les réseaux structurés (VPAH).

Consécutivement à cette première mission, le cabinet Objectif Patrimoine a été missionné :

- pour établir un audit du Service Régional de l'Inventaire de la Région Midi-Pyrénées, en sous-traitance du cabinet AUBYCONSEIL ;
- pour élaborer et animer les contenus des deux premiers Ateliers du Patrimoine ;
- pour établir la faisabilité d'un Observatoire Socio-Economique du Patrimoine (en sous-traitance du cabinet FIGESMA)

